

D. Pouvez-vous nous donner une idée de l'envergure des descentes effectuées ici en Colombie-Britannique?

R. Toutes les perquisitions que nous avons faites ont eu lieu dans l'agglomération de Vancouver et se sont étendues à une quinzaine d'établissements commerciaux et de domiciles.

D. Y a-t-il eu des arrestations?

R. Aucune.

D. En fera-t-on prochainement?

R. Cela dépend du résultat de nos enquêtes.

D. Si aucune arrestation n'a été faite, pourquoi ces descentes?

R. Pour chercher des documents révélateurs et compromettants.

D. Quel genre de documents saisissait-on?

R. Tout ce qu'on appelle papiers de voyage, passeports, visas.

D. L'enquête est-elle terminée?

R. Non, je pense qu'elle continuera encore assez longtemps, jusqu'à ce que nous ayons découvert tous les dessous de l'affaire.

D. Cela veut-il dire que nous pouvons nous attendre à d'autres descentes dans l'avenir?

R. Cela dépend des renseignements et de la valeur des renseignements que nous obtenons maintenant.

D. Employez-vous des agents secrets?

R. Pas d'agents secrets dans le vrai sens du mot. Les policiers en civil de Hong-Kong nous prêtent assistance dans la traduction et les rapports avec les Chinois auxquels nous avons affaire.

D. Font-ils encore ce travail?

R. Oui.

D. Pouvez-vous nous donner une idée de l'envergure de l'enquête?

R. Elle s'étend à presque tout le Canada, puisqu'elle porte sur Vancouver, Winnipeg, Toronto et Montréal. Par exemple, on a tout d'abord examiné 20,000 noms et après élimination graduelle, on en a gardé quatre ou cinq cents, sur lesquels porte une enquête serrée.

D. Pouvez-vous nous dire à peu près quand toute l'enquête sera terminée?

R. C'est difficile à dire. Tout peut dépendre des progrès réalisés et de ce que donnera l'examen des renseignements obtenus lors des perquisitions.

D. Avez-vous trouvé des preuves de travail forcé en Colombie-Britannique, soit des cas où des personnes entrées au pays illégalement auraient été obligées de travailler pour des salaires inférieurs, dans des conditions inférieures au niveau normal?

R. Nous pourrions donner une réponse plus précise à cette question aussi quand notre enquête sur les ramifications en Colombie-Britannique aura été complétée. Il est bien possible que bon nombre de ces personnes aient été tenues sous le joug de ceux qui avaient arrangé leur entrée illégale au Canada.

D. Pensez-vous que ce soit l'œuvre d'un grand syndicat ou d'un seul syndicat important? Ou bien est-ce plutôt l'œuvre de petits groupes travaillant séparément?

R. Nous le saurons mieux quand l'enquête sera complétée, mais pour l'instant je dirais que c'est l'œuvre d'un grand nombre de groupes, dont certains travaillent ensemble et d'autres séparément.

C'est là toute l'interview télévisée et c'est la seule qui ait eu lieu. Ce serait certes faire montre d'une sagesse à retardement plus que normale que de déclarer maintenant qu'il n'était ni convenable, ni sage d'avoir tenu cette interview. Sans réponse aux questions, on aurait continué de s'interroger. De plus, on aurait reproché à la police de refuser de collaborer et de donner sa version des faits aux correspondants de la télévision.

Il y a encore un autre point que j'aimerais aborder. Il est grave et j'aimerais qu'il soit traité avec sérieux. Je veux parler de la mention qu'on a faite d'agents communistes. Au député de Skeena, j'ai déclaré avoir été informé que la police n'avait jamais, en aucun temps, comme l'aurait publié le *Sun* de Vancouver, je crois, dit que des agents communistes se seraient introduits chez nous sous le couvert de cette organisation qui favorisait les entrées illégales au Canada.

Quant aux questions posées au commissaire et auxquelles il a répondu, il m'assure bien se souvenir qu'on lui a demandé s'il était possible que des agents communistes se soient glissés parmi le grand nombre de ceux qui sont entrés au pays, dont beaucoup clandestinement, et qu'il a répondu que c'était possible, oui, mais qu'il n'avait aucun renseignement indiquant que cela s'était vraiment produit. Voilà sa réponse. Il est évidemment possible, vu le grand nombre de Chinois entrés au pays et le grand nombre également d'entrées illégales, que des agents communistes se soient fauflés dans les rangs, mais la police n'a pas dit que cela s'était produit et nous ne pensons pas à transformer cette enquête en chasse aux communistes ni en l'équivalent.

L'hon. M. Pearson: Je m'en tiendrai à deux questions, plutôt graves, que le ministre a évoquées en répondant à mes observations. Je maintiens que la publicité faite à cette affaire, publicité qu'on pourrait qualifier de sensationnelle, a été provoquée, dans une large mesure, par la déclaration que le commissaire a formulée au cours d'une entrevue, —c'est ainsi qu'on a appelé cet entretien, mais j'ignore s'il s'agissait effectivement d'une entrevue,—savoir, "les preuves que nous possédons démontrent que la plupart d'entre eux sont entrés de cette façon". Il faisait alors mention de la plupart des immigrants chinois arrivés au pays au cours de la dernière décennie, et le chiffre de 11,000 ne semble pas exagéré en l'occurrence. Une fois ce chiffre mentionné, comment pouvait-on éviter ce genre de publicité? Le ministre admettra certainement qu'il est malheureux qu'on ait fait une telle publicité à une déclaration, ou même à une réponse, formulée par le commissaire à un représentant de la presse.

Je ne critique pas le commissaire. Je sais le sort que les journaux peuvent réserver à des déclarations de ce genre. Le commissaire n'est pour rien à la rédaction de certains titres que j'ai vus. Mais s'embarquer dans une telle affaire, c'est peut-être appeler l'exagération et les ennuis sur sa tête. Nous pouvons éviter cela à la Gendarmerie royale. Il vaudrait mieux pour tout le monde, y compris